

Le SMAGE des Gardons et ses partenaires signent le second contrat de rivière des GARDONS

130 millions d'€ au service de la ressource en eau et des milieux aquatiques du territoire

Le SMAGE des Gardons, collectivité qui assure la gestion de l'eau et la prévention des inondations sur le **bassin versant des Gardons**, s'appuie sur différents **outils d'aménagement**, qui résumant les actions à venir et les directions à suivre.

Parmi ces outils le **contrat de rivière** est un contrat entre des financeurs et les principaux maitres d'ouvrage du bassin versant.



Le bassin versant : cf www.les-gardons.com

Le contrat de rivière permet de mobiliser des **financements prioritaires pour le territoire** afin de conduire des actions visant à améliorer la ressource en eau, en quantité et en qualité, et les milieux aquatiques. Le nouveau contrat de rivière vient compléter le PAPI (Plan d'action et de Prévention des Inondations), document de même nature qui traite le volet des inondations. Il s'intègre dans la politique définie par le SAGE.

Un premier contrat de rivière a été lancée en 2010 sur le bassin versant des Gardons pour la période 2010-2015 : marquée par un taux de réalisation remarquable, il a permis de réaliser **140 millions d'€ d'actions** dans le domaine des inondations, de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Fort de ce bilan très positif, **les différents partenaires ont décidé de lancer** un nouveau contrat de rivière pour les années 2017-2022.

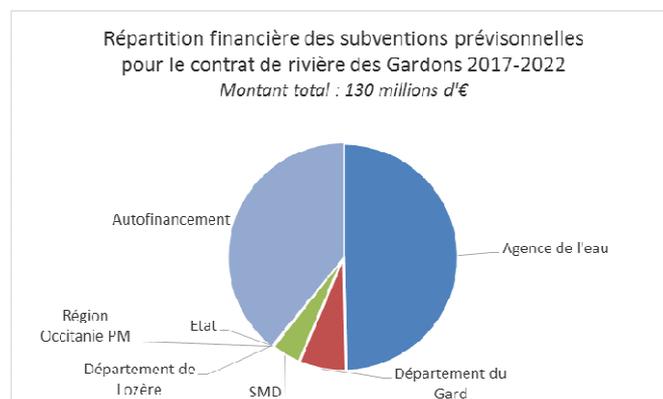
Les signataires du contrat de rivière :



Les actions du contrat de rivière bénéficient également du soutien financier de l'Europe



et de la Région Occitanie



Le contrat de rivière regroupe plus de **400 actions** portées par **92 maîtres d'ouvrage** pour un montant de **130 millions d'euros**. Il se décompose en 4 grands volets :

➤ **A – Optimisation de la gestion quantitative de la ressource en eau dans le respect des milieux et des usages (65 M€)**



Le nouveau contrat de rivière met clairement l'accent sur **l'eau potable** avec plus de **40 M€** de travaux sur les rendements en eau potable (*moins de pertes sur les réseaux de distribution*) et près de **18 M€** sur les substitutions (*transfert de prélèvement d'une ressource sensible, cours d'eau et sa nappe d'accompagnement, vers une ressource moins sensible, nappes profondes*).

L'amélioration de la qualité reste un poste d'investissement important notamment en lien avec **l'assainissement collectif** : 17 M€ de travaux pour le **traitement** (stations d'épuration) et 17 M€ pour les **réseaux** (collecte).
L'effort se poursuit sur la lutte sur les **pollutions diffuses** et les toxiques.

➤ **B – Améliorer la qualité de la ressource en eau (44 M€)**



➤ **C – Gérer, préserver et restaurer les milieux aquatiques (18 M€)**



Les dépenses envisagées pour les milieux sont importantes avec plus de 17 M€ dont la majeure partie concerne **l'entretien des cours d'eau** (5 M€), la restauration de la **continuité écologique** (*favoriser le transit des poissons et des matériaux - 3.5 M€*) et la **restauration physique** des cours d'eau (*rechercher un fonctionnement plus naturel pour un meilleur bénéfice collectif 4 M€*).

Les montants dédiés à la gouvernance relèvent essentiellement de l'animation, facteur déterminant de l'efficacité de l'ensemble des outils et des actions

➤ **D – Assurer une gouvernance efficace et concertée (3 M€)**



En savoir plus

Les outils en place sur le bassin versant des Gardons

SAGE des Gardons

Approuvé le **18 décembre 2015**, cet outil, qui définit la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant, donne un cadre d'actions et des directions.

Première démarche de SAGE lancée en France (1993), le SAGE des Gardons a été approuvé en février 2001. Une révision du SAGE a été conduite entre 2009 et 2015 pour aboutir à ce nouveau SAGE.

Le SAGE dispose d'une portée juridique (documents d'urbanisme et décisions administratives dans le domaine de l'eau). Sa durée de validité est généralement de 10 à 15 ans.

Contrat de rivière des Gardons

Outil à caractère opérationnel qui planifie les principales actions à réaliser à l'échelle du bassin versant sur une période courte, généralement 5 à 6 ans.

Un premier contrat de rivière s'est déroulé entre 2010 et 2015. Le nouveau contrat de rivière concerne la période 2017-2022.

Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Outil opérationnel qui planifie des actions dans le domaine de la gestion des inondations. Cet outil permet notamment la mobilisation de financement de la part de l'Etat.

Le PAPI2 est en cours (2013-2017). Un premier PAPI sur la période 2004-2012 a permis de réaliser 148 actions pour un montant de 46 millions d'€.

Pourquoi mobiliser ces outils ?

Voir loin et bien faire : bien réfléchir à la bonne échelle de temps (long terme) et d'espace (bassin versant, impacts amont/aval, effet cumulé). Ces outils nous permettent de travailler durablement et de manière équilibrée et donnent donc des « garanties » à nos partenaires financiers et institutionnels.

Construire ensemble : le Sage et le contrat de rivière sont élaborés par une assemblée, la Commission Locale de l'Eau, qui est composée de représentants d'élus, d'administrations et d'usagers (agriculture, loisirs, tourisme, économie, riverains, environnement...).

Travailler en partenariat : le SMAGE et ses partenaires travaillent ensemble (Etat, financeurs, autres syndicats importants, EPCI à fiscalité propre,...) chacun dans ses domaines de compétences, pour être plus efficaces.

Obtenir des financements - ces outils permettent d'obtenir des financements avec de nombreux partenaires : Agence de l'eau, départements, Etat, Europe, Région...





QUI FAIT QUOI ?



Le SAGE et le contrat de rivière sont élaborés par la **Commission Locale de l'Eau**.

Instance de concertation par excellence, souvent qualifié de **parlement de l'eau**, cette assemblée ne dispose pas de moyens propres. Ainsi, pour porter les différents outils, il est nécessaire de disposer d'une structure porteuse. Sur le bassin versant des Gardons la structure porteuse est le **SMAGE des Gardons**, qui est un **EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin)**.

Le SMAGE des Gardons est une collectivité (syndicat mixte) regroupant le **Département du Gard** et **différentes collectivités** (syndicats locaux, communautés de communes et communes) représentant 125 communes du Gard et de la Lozère.

Le SMAGE des Gardons est un syndicat de bassin versant, son objectif est d'assurer une bonne gestion de l'eau, de la ressource en eau, des cours d'eau et des inondations à l'échelle de ce territoire défini par l'eau qu'est le **bassin versant**.

Le SMAGE des Gardons dispose de « compétences » **d'études et de travaux** pour les collectivités qui en sont membres et d'une **compétence globale d'animation et de portage des outils de gestion** (SAGE, contrat de rivière, PAPI, Plan de Gestion de la Ressource en Eau...) à l'échelle de tout le bassin versant.

Les signataires du contrat de rivière des Gardons 2017-2022 sont :



Les actions du contrat de rivière bénéficient également du soutien financier de l'Europe et de la Région Occitanie

Monsieur le Préfet du Gard Didier LAUGA	Monsieur le Directeur de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, délégation de Montpellier Dominique COLIN	Monsieur le Président du Département du Gard Denis BOUAD
Madame la Présidente du Syndicat Mixte Départemental d'aménagement et de gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard Bérengère NOGUIER	Madame la Présidente du Département de Lozère Sophie PANTEL	Madame la Présidente de la Commission Locale de l'Eau des Gardons et Vice-Présidente du Département du Gard en charge des risques et de l'environnement Geneviève BLANC
Monsieur le Président d'Alès Agglomération et Maire d'Alès Max ROUSTAN	Monsieur le Président de Nîmes Métropole Yvan LACHAUD	Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de l'Avène François GILLES
		Monsieur le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Equilibrée des Gardons Jacques LAYRE

vous invitent à la signature du
Contrat de rivière des Gardons 2017-2022
le 22 mars 2017 à 14h30
 au foyer de CASSAGNOLES

Cet événement sera l'occasion de dresser le bilan des actions conduites durant le premier contrat de rivière (2010-2015) et de présenter celles à venir.

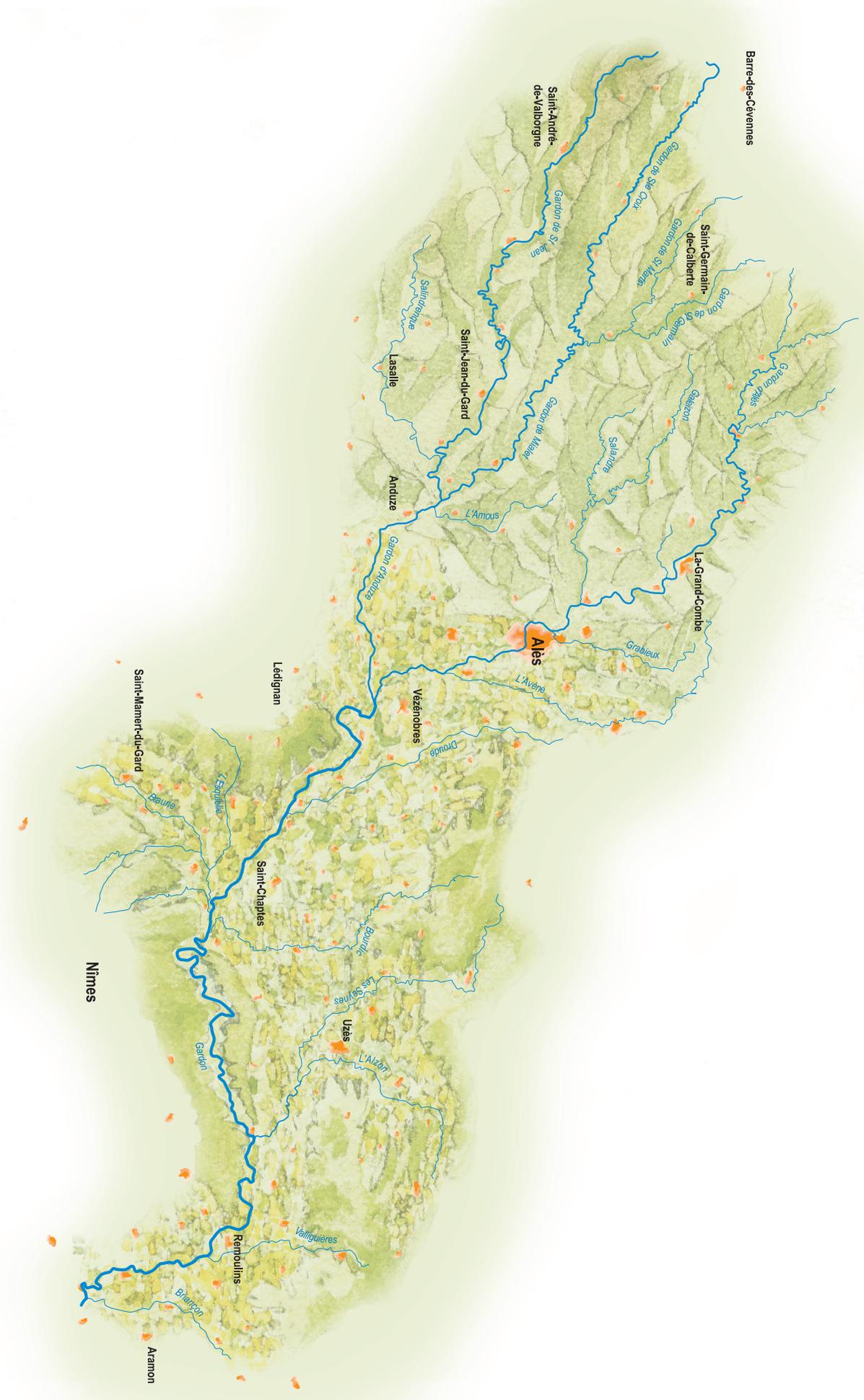
événement organisé par le **SMAGE des Gardons** (Etablissement public territorial de bassin)



6, avenue général Lederc - 30 000 Nîmes
 Tél. 04 66 21 73 77
 smage@les-gardons.com
 www.les-gardons.com



Bassin versant des Gardons



Le SMAGE des Gardons

Gestionnaire de l'eau
et des cours d'eau
sur le bassin versant des Gardons

Le syndicat en bref

1 objectif : la bonne gestion de l'eau et des cours d'eau sur le bassin versant des Gardons.

4 grands domaines d'action

- ▶ la gestion des **inondations** (prévention/protection),
- ▶ la gestion de la **ressource en eau** (qualité et quantité),
- ▶ la préservation et la reconquête des **milieux aquatiques**,
- ▶ la **gouvernance** (SMAGE, CLE...).

3 principaux modes d'intervention

- ▶ Assurer une **maîtrise d'ouvrage** des actions **d'intérêt général** pour les collectivités membres du syndicat.
- ▶ Apporter un **appui technique** aux maîtres d'ouvrage du bassin versant.
- ▶ Assurer la **cohérence des actions** dans le domaine de l'eau sur l'ensemble du bassin versant.

120 communes et 1 Département membres

Le SMAGE des Gardons est un syndicat regroupant le **Conseil Général du Gard** et des **collectivités locales** représentant 120 communes du bassin versant. Il est reconnu **Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB)** depuis 2011.

3 documents de planification

Le SMAGE des Gardons est la structure porteuse du **SAGE**, du **Contrat de rivière** et du Plan d'Action et de Prévention des Inondations (**PAPI**).



Le SMAGE des Gardons : agir pour une gestion équilibrée

Porteur de plus de 100 opérations de travaux depuis une dizaine d'années, le syndicat s'appuie

Les outils : le cadre de l'action

Le SAGE des Gardons : pour une politique concertée de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) est un document qui définit la **politique locale** de l'eau à l'échelle d'un territoire cohérent : le bassin versant des Gardons.

Le Contrat de rivière



Le Gardon de Sainte Croix au Martinet (Saint Etienne Vallée Française)

Un programme de **250 actions** pour un montant de **149 M€**, planifié jusqu'en 2015 avec le soutien financier de l'Europe, l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région LR, les Départements du Gard et de la Lozère, le SMD.

Un second contrat de rivière est en réflexion.



Stabilisation du Gravelongue (Les Salles du Gardon - 2009 - 500 000 €)

Le Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI)

Fort d'un premier PAPI entre 2004 et 2012 qui a mobilisé **46 M€** au travers de **141 actions**, le SMAGE des Gardons a signé un second PAPI en mars 2013. Il s'agit de poursuivre les efforts très importants réalisés dans la gestion des inondations : **61 actions** planifiées pour un montant de **28 M€** entre 2013 et 2016.



Le bassin versant des Gardons

Fiche d'identité du territoire

Bassin versant de 2000 km².
170 Communes - 2 départements (Gard et Lozère) - 1 Région (Languedoc Roussillon).
200 000 habitants permanents, +70 000 habitants en été.

L'acteur de la concertation : La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La CLE a pour rôle d'organiser et de gérer les démarches SAGE et Contrat de rivière.

Elle est composée pour moitié d'élus, dont son **Président M. AFFORTIT**, pour un quart de représentants d'usagers (agriculture, industriels, associations,...) et pour un quart de l'administration. **Véritable parlement local de l'eau**, la CLE débat des principales questions se rapportant à l'eau et émet également des avis sur des projets soumis à autorisation préfectorale.



Les Gardons, entre excès et manque d'eau. Une illustration : le Pont St Nicolas, haut de plus de 20 m, en étiage estival (secteur de perte), pendant la crue de septembre 2002 (submergé) et après la crue.

Gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant des Gardons.

sur 3 grands outils (SAGE, contrat de rivière et PAPI), une équipe structurée et des partenaires.

Le SMAGE des Gardons en actions

L'entretien des cours d'eau en place

2,8 M€ de restauration forestière réalisée par des entreprises, essentiellement locales, pour un linéaire traité de l'ordre de **400 km**, en complément de **l'équipe verte (2 M€)** qui a réalisé des travaux sur près de **450 km** de cours d'eau. Un linéaire de cours d'eau en gestion de l'ordre de **1200 km**.



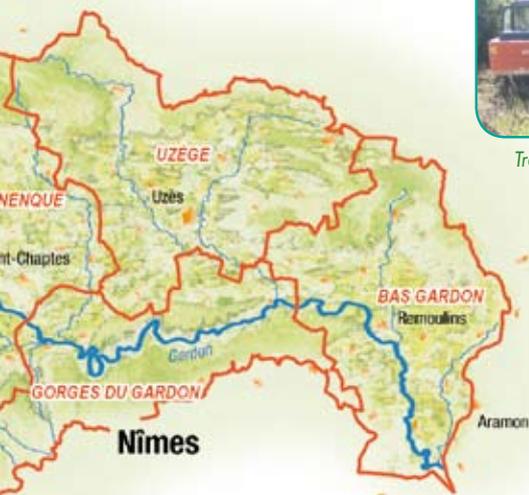
Travaux sur les atterrissements

Des travaux chaque année sur les atterrissements depuis 2004, pour un montant investi de l'ordre de **700 000 €** (Plus de 100 atterrissements répertoriés et suivis).

Des interventions rapides suite aux crues (sept 2002, nov 2008, nov 2011...)



Entretien des cours d'eau par l'équipe verte



La gestion des ouvrages hydrauliques

Fiabilisation des digues en apportant un appui technique à la surveillance, aux travaux et à la mise aux normes (Anduze, Aramon, Comps, Remoulins). Réalisation d'une quinzaine de **protections de berge** (1,6 M€), plusieurs cours d'eau stabilisés (0,7 M€) et une vingtaine de **seuils renforcés** pour 3,5 M€.



Travaux - Protection de berge du Pont des Charettes à Uzès (2007 - 130 000 €)



La protection des populations

Construction de **l'ouvrage de surstockage** de Saint Geniès de Malgoirès (**5,3 M€**).

De nombreux projets en préparation (prolongation de la digue d'Anduze, protection de Théziers, ...).

La **réduction de la vulnérabilité du bâti** aux inondations – **programme ALABRI** en Gardonnenque (540 habitations diagnostiquées, plus de 65 projets de travaux), sur le secteur du Grand Combien et sur la confluence Gardon /Rhône.



Ouvrage de surstockage de Saint Geniès de Malgoirès – Réduction du risque inondation pour 800 habitants (2010 - 5 200 000 €)

Une gestion optimisée de la ressource en eau

Un plan de gestion de la quantité (sécheresse) à l'échelle du bassin versant, des plans locaux sur les Cévennes et une démarche sur les karsts.

Un **accompagnement des gestionnaires de béals**.

Une meilleure connaissance de la qualité des eaux avec plusieurs études de référence (eutrophisation, toxiques sur l'Avène...).

Un accompagnement des collectivités pour la **lutte contre les pesticides et les économies en eau** (Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles, sensibilisation de la population...).



Appui du SMAGE des Gardons aux gestionnaires de béals



Sensibilisation - Livret « Mon jardin d'agrément au naturel – Economie en eau et sans pesticides »

Des milieux aquatiques en reconquête

Une gestion **des espèces végétales invasives** depuis 2010 (jussie, renouée du Japon, espèces émergentes – 1,5 M€ investis).

Une restauration progressive de la **continuité écologique** (migration des poissons, redéploiement de la ripisylve) et une amélioration de la connaissance sur les **zones humides**. ■



Reconstruction du seuil de Remoulins détruit par la crue de septembre 2002, avec ajout d'une passe à poissons (2007 - 2 000 000 €)

Les élus du SMAGE

Le SMAGE des Gardons est dirigé par un **Comité Syndical** représentant l'ensemble des membres adhérents.

La Présidence est assurée par **Jacques LAYRE** qui est assisté d'un **bureau** composé de 6 vice-présidents, représentant chacun un secteur du bassin versant, et de 2 conseillers généraux.



Le Président du SMAGE des Gardons
Jacques LAYRE



Protection de berge de Montfrin
(2004 - 300 000 €)

Equipe & budget

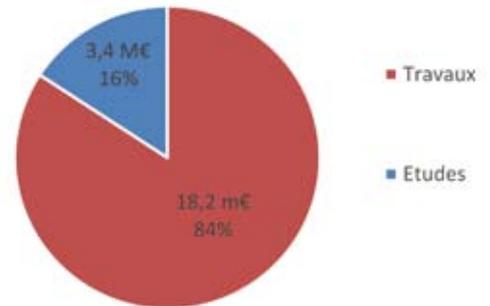
Le SMAGE des Gardons dispose d'une équipe opérationnelle et stabilisée composée de **16 agents** :

▶ Une **équipe verte** de 6 agents, basée à Vézénobres (entretien des cours d'eau),

▶ Une **équipe administrative** (3 agents) et **technique** (4 techniciens et 3 ingénieurs) située à Nîmes.

Le **budget** annuel varie, en fonction des projets portés, de 1 à 1,2 M€ en fonctionnement et 1,5 à 5 M€ en investissement.

Etudes et travaux du SMAGE des Gardons
Comptes administratifs 2003-2013



Le SMAGE des Gardons : avant tout un syndicat de travaux

Il a été investi plus de **20 M€** en actions sur une dizaine d'années dont **84% pour des travaux**.

Pour **1€ cotisé** sur 2003-2013 c'est plus de **6 € investis** sur le territoire pour des **TRAVAUX**. Ainsi, au-delà de ses compétences de gestionnaire, le SMAGE des Gardons est également un **acteur économique du territoire**.

Les partenaires

Le très bon résultat financier obtenu sur 2003-2013 a été possible grâce au **soutien important** des partenaires. La confiance qu'ils accordent au SMAGE des Gardons s'appuie sur les outils mis en place (SAGE, contrat de rivière, PAPI), la **gouvernance** assurée (SMAGE/EPTB/CLE...) et l'**efficacité** de son action.

Pour en savoir plus :

Toute l'actualité du SMAGE des Gardons sur :
www.les-gardons.com

Les documents à télécharger :
www.les-gardons.com/serveur_doc

Le site de référencement des espèces invasives :
<http://invasives.les-gardons.com/>

Abonnez-vous **gratuitement** au journal annuel des Gardons sur simple demande.

Nos principaux partenaires financiers sont :



Plaquette financée par le SMAGE, le Conseil Général du Gard et l'Agence de l'Eau RM

SMAGE
des Gardons

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons

6, avenue Général Leclerc - 30000 Nîmes - Tél. 04 66 21 73 77
Courriel : smage@les-gardons.com - Site internet : www.les-gardons.com

CONTRAT DE RIVIERE DES GARDONS

2017 - 2022

Tableau de présentation

Octobre 2016

VOLETS	AXES	OPERATIONS	ACTIONS		Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Dépenses Engagement (€)						Total (€)	
			Code	Intitule						2017	2018	2019	2020	2021	2022	HT	TTC
Volet A : Mettre en place une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau dans le respect des usages et des milieux		l'évolution de la ressource et les possibilités de stockage	A-I-4.2	Etude sur les potentialités de stockage de la ressource	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	0	180000	0	0	0	0	150 000	180 000
		Observatoires de la ressource en eau	A-I-5.1	Mise en place d'un observatoire participatif des débits d'étiage	EPTB Gardons	2	2	3	TTC	0	0	0	30000	5000	5 000	33 333	40 000
			A-I-5.2	Elaboration et mise à disposition d'une carte de sensibilisation du public sur l'état de la ressource	EPTB Gardons	2	3	3	TTC	0	0	0	0	12000	12000	20 000	24 000
			A-I-5.3	Observatoire départemental de la ressource - volet Gardons	CDE 30 / CD30, EPTB Gardons	1	3	3	TTC	30000	20000	10000	0	0	0	50 000	60 000
	Axe II : Animation et sensibilisation pour une meilleure gestion de la ressource en eau	Sensibilisation des scolaires	A-II-1	Sensibilisation des scolaires / Dispositif "Eau Climat!"	MNE RENE30	2	1	2	TTC	30 000	60 000	0	30000	30000	30000	150 000	180 000
		Sensibilisation aux économies d'eau sur le Galeizon	A-II-2	Sensibilisation aux économies d'eau sur le Galeizon	SM du Galeizon	2	1	2	TTC	11 400	0	0	2160	0	0	11 300	13 560
		Sensibilisation et accompagnement pour une gestion équilibrée de la ressource	A-II-3	Accompagnement des collectivités et des professionnels dans les démarches de gestion équilibrée de la ressource (économie d'eau, réduction/suppression des pesticides...) et sensibilisation du grand public	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	200 000	0	0	200000	0	0	333 333	400 000
	Axe III : Démarches de gestion concertée des ressources en eau	Elaboration et mis en œuvre du PGRE	A-III-1.1	Elaboration et animation du PGRE	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	48 000	0	0	0	0	0	40 000	48 000
			A-III-1.2	Accompagnement des usagers agricoles pour la gestion quantitative et l'élaboration et la mise en œuvre du PGRE - Gard	Chambre d'agriculture du Gard	1	1	1	TTC	0	0	0	0	0	0	0	0
			A-III-1.3	Accompagnement des usagers agricoles pour la gestion quantitative et l'élaboration et la mise en œuvre du PGRE - Lozère	Chambre d'agriculture de Lozère	1	1	1	TTC	0	0	0	0	0	0	0	0
		Poursuivre la réalisation des plans locaux de gestion	A-III-2.1	Plan local de gestion de la Gardonnenque	EPTB Gardons	2	2	3	TTC	0	0	0	60000	0	0	50 000	60 000
			A-III-2.2	Plan local de Gestion du Bas Gardon	EPTB Gardons	2	2	3	TTC	0	0	0	0	60 000	0	50 000	60 000
		Réalisation de schémas directeurs AEP et des diagnostics des réseaux AEP	A-IV-1	Réalisation de schémas directeurs AEP et de diagnostics des réseaux AEP	Gestionnaires	1	1	1	HT	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	2 100 000	2 520 000
	A-IV-2.1		Travaux d'amélioration des rendements AEP de première priorité en zone urbaine	Gestionnaires	1	1	1	HT	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 600 000	4 320 000	

VOLETS	AXES	OPERATIONS	ACTIONS		Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Dépenses Engagement (€)						Total (€)	
			Code	Intitule						2017	2018	2019	2020	2021	2022	HT	TTC
Axe IV : Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'amélioration des rendements AEP	A-IV-2.2	Travaux d'amélioration des rendements AEP de première priorité en zone rurale	Gestionnaires	1	1	1	HT	6 906 750	7 018 780	5 215 000	2 955 000	3 275 000	2 595 000	27 965 530	33 558 636	
		A-IV-2.3	Travaux d'amélioration des rendements AEP de seconde priorité - économie d'eau	Gestionnaires	2	1	2	HT	1 507 066	1 124 000	1 159 000	200 000	200 000	200 000	4 390 066	5 268 079	
		A-IV-2.4	Travaux d'amélioration des rendements AEP de seconde priorité - travaux annexes	Gestionnaires	2	1	2	HT	4 847 170	813 000	399 152	212 580	207 960	100 000	6 579 862	7 895 834	
	Projet de substitution en lien avec la préservation de la ressource	A-IV-3.1	Travaux de substitution de ressource	Gestionnaire	1	1	1	HT	180000	3765753	2850000	8157335	0	0	14 953 088	17 943 706	
		A-IV-3.2	Travaux de substitution de ressource - Traitement	Gestionnaire	1	1	1	HT	0	400000	1336424	0	0	1000000	2 736 424	3 283 709	
	Travaux d'économie d'eau dans le secteur économique	A-IV-4.1	Appui technique et administratif aux agriculteurs pour les économies d'eau (équipements)	Chbre agri 30	1	1	1	TTC	15 000	15 000	15 000	0	0	0	37 500	45 000	
		A-IV-4.2	Equipements des agriculteurs pour la réduction de leur prélèvement	Agriculteurs	1	3	3	HT	0	25 000	25 000	25 000	0	0	75 000	90 000	
		A-IV-4.3	Appui technique aux gestionnaires de béals pour les économies d'eau	Chbre agri 30, chbre agri 48, EPTB Gardons	1	1	1	TTC	0	32 500	32 500	32 500	32 500	32 500	135 417	162 500	
		A-IV-4.4	Travaux d'économie d'eau sur les béals	Gestionnaires de béals	1	3	3	HT	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	60 000	72 000	
		A-IV-4.5	Réalisation de stockages individuels essentiellement en Cévennes	Agriculteurs	1	1	1	HT	50 000	30 000	30 000	50 000	50 000	50 000	260 000	312 000	
		A-IV-4.6	Orientation de gestion des prélèvements sur le canal de Boucoiran	Gestionnaires	1	2	2	HT	20 000	0	10 000	0	0	0	30 000	36 000	
		A-IV-4.7	Animation et accompagnement des entreprises pour les économies d'eau	CCI	2	2	3	TTC	30 000	30 000	30 000	0	0	0	75 000	90 000	
A-IV-4.8		Travaux d'économie d'eau dans les entreprises	gestionnaires	2	3	3	HT	0	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	60 000		
TOTAL volet A - Gestion quantitative par année (€ - attention mélange de somme HT et TTC)									14 905 386	14 650 033	12 152 076	13 359 575	5 137 460	5 139 500	64 920 020	77 904 024	
TOTAL volet A - Gestion quantitative (€ - attention mélange de somme HT et TTC)									65 344 030								
Total €HT									14 832 986	14 566 116	12 125 826	13 227 965	5 065 043	5 102 083	64 920 020		
TOTAL €TTC									17 784 583	17 458 923	14 530 575	15 868 141	6 072 635	6 117 083	77 831 941		

VOLETS	AXES	OPERATIONS	ACTIONS		Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Dépenses Engagement (€)						Total (€)	
			Code	Intitule						2017	2018	2019	2020	2021	2022	HT	TTC
Volet B : améliorer la qualité des eaux	Axe I Amélioration des connaissances	Amélioration globale des connaissances sur la qualité de l'eau	B-I-1.1	Etude de la qualité des eaux de baignade des Gardons	EPTB Gardons	2	3	3	TTC	0	60 000	0	60 000	0	0	100 000	120 000
			B-I-1.2	Etude bilan de la qualité des eaux	EPTB Gardons	2	3	3	TTC	180 000	0	0	0	0	0	150 000	180 000
		B-I-2	Réseau local de mesures de la qualité des eaux superficielles	Réseau complémentaire départemental de suivi des eaux superficielles (RCD)	CD30/48	1	1	1	TTC	0	0	0	0	260000	0	216 667	260 000
		B-I-3	Evaluation de la capacité des milieux à recevoir la pollution	Etude des flux de pollution admissibles	EPTB Gardons	2	3	3	TTC	0	0	0	120 000	0	0	100 000	120 000
	AXE II : Assainissement non collectif	Mise aux normes des ANC des structures d'hébergement touristique	B-II-1	Amélioration de la qualité des rejets des structures d'hébergement touristiques	Propriétaires	1	3	3	HT	0	60 000	120 000	60000	60 000	60000	360 000	432 000
		Programme de réhabilitation des ANC en zone à enjeu forts (Lozère)	B-II-2	Programme de réhabilitation des ANC en zone à enjeux forts (Lozère)	Propriétaires	2	2	3	HT	50000	50 000	50 000	50 000	50 000	50000	300 000	360 000
	AXE III : Assainissement collectif	Connaissance et planification des systèmes d'assainissement	B-III-1	Etudes, diagnostics et Schémas directeur	gestionnaires	1	1	1	HT	700 000	645 000	515 000	436 000	406 000	406 000	3 108 000	3 729 600
		Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement et création de réseau de transfert	B-III-2.1	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement et création de réseaux de transfert- 1 bonifiée	gestionnaires	1	1	1	HT	1 240 000	1 050 000	0	0	0	0	2 290 000	2 748 000
			B-III-2.2	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement et création de réseaux de transfert- 1	gestionnaires	1	1	1	HT	1 365 000	3 490 000	1 000 000	1 508 000	1 120 000	1 110 000	9 593 000	11 511 600
			B-III-2.3	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement et création de réseaux de transfert- 2	gestionnaires	2	1	2	HT	1 012 600	217 000	2 231 100	650 000	635 000	550 000	5 295 700	6 354 840
		Mise aux normes, réhabilitation, amélioration et construction de STEU	B-III-3.1	Mise aux normes, réhabilitation, amélioration et construction de STEU - Priorités 1 bonifiée	gestionnaires	1	1	1	HT	1 540 000	5 300 000	0	0	0	0	6 840 000	8 208 000
			B-III-3.2	Mise aux normes, réhabilitation, amélioration et construction de STEU - Priorités 1	gestionnaires	1	1	1	HT	1 000 000	2 040 000	1 460 000	2 890 000	580 000	0	7 970 000	9 564 000
			B-III-3.3	Mise aux normes, réhabilitation, amélioration et construction de STEU - Priorités 2	gestionnaires	2	1	2	HT	1 500 000	0	800 000	0	0	0	2 300 000	2 760 000
	Axe IV Industrie, mines et autres activités	Amélioration des connaissances sur les pollutions toxiques et leur impact sur les milieux	B-IV-1.1	Etude des toxiques sur les exutoires de l'ancien site minier de Saint Félix de Pallières	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	0	144 000	0	0	0	0	120 000	144 000
			B-IV-1.2	Travaux de gestion des sites d'extraction (mines découvertes) de Saint Sébastien d'Aigrefeuille	Etat?	1	3	3	HT	0	0	0	500 000	0	0	500 000	600 000
			B-IV-1.3	Étude de la qualité des sédiments du Gardon d'Alès de l'aval des barrages jusqu'à la confluence	Alès Agglomération	2	1	2	TTC	36 000	0	0	0	0	0	30 000	36 000
			B-IV-1.4	Etude du fond géochimique cévenol et des pollutions minières dispersées	EPTB Gardons	2	3	3	TTC	0	48 000	0	0	0	0	40 000	48 000
		Opération de lutte contre la pollution industrielle dispersée	B-IV-2.1	Animation pour la mise en place d'une opération collective de réduction des toxiques dans l'agglomération alésienne	CCI	1	2	2	TTC	30 000	30 000	30 000	30 000	0	0	100 000	120 000
			B-IV-2.2	Travaux ou actions de réduction des flux de toxiques et non toxiques sur l'agglomération alésienne	Industriels	1	3	3	HT	0	50 000	50 000	50 000	50 000	0	200 000	240 000
	B-IV-3.1	Etudes complémentaires d'identification des sources de pollution toxique sur l'Avène	EPTB Gardons, gestionnaires assainissement, industriels	2	2	3	TTC	0	24 000	12 000	0	0	0	0	30 000	36 000	

VOLETS	AXES	OPERATIONS	ACTIONS		Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Dépenses Engagement (€)						Total (€)		
			Code	Intitule						2017	2018	2019	2020	2021	2022	HT	TTC	
		Investigations suite à l'étude toxiques de l'Avène	B-IV-3.2	Traitement des pollutions industrielles, artisanales ou domestiques et, le cas échéant réduction de la pollution stockée pour la réduction de la pression des toxiques sur l'Avène	Gestionnaires des rejets identifiés, EPTB Gardons (milieux naturels)	2	3	3	HT	0	0	0	250 000	250 000	0	500 000	600 000	
		Optimisation du rejet de la fromagerie de Moissac Vallée Française	B-IV-4.1	Optimisation du rejet de la fromagerie de Moissac Vallée Française - Etude	Coopérative "La Fromagerie des Cévennes"	2	1	2	HT	15000	0	0	0	0	0	15 000	18 000	
			B-IV-4.2	Optimisation du rejet de la fromagerie de Moissac Vallée Française - Travaux	Coopérative "La Fromagerie des Cévennes"	2	3	3	HT	0	50 000	0	0	0	0	50 000	60 000	
	AXE V : Pollutions diffuses	Lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole	B-V-1.1	Reconquête de la qualité de l'eau sur les bassins d'alimentation des captages d'eau potable	Gestionnaires, GRAPPE3, Chambre agriculture du Gard	1	1	1	TTC	200 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	916 667	1 100 000	
			B-V-1.2	Accompagner une démarche d'autodiagnostic "biodiversité" agricole des captages prioritaires de Lézan-Lédignan	Ecologistes de l'Euzières	2	1	2	TTC	10 800	10 800	0	0	0	0	18 000	21 600	
			B-V-1.3	Campagnes de mise en conformité des aires de lavage et de remplissage	Collectivités	2	3	3	HT	25 000	225 000	25 000	225 000	25 000	225 000	750 000	900 000	
			B-V-1.4	Adaptation des pratiques agricoles aux enjeux de protection de la ressource dans les secteurs du Briançon et de la Droude	Chbre d'agriculture 30	1	1	1	TTC	26000	26000	26000	26000	26000	26000	130 000	156 000	
			B-V-1.5	Suivi environnemental sur la Droude et le Briançon	EPTB Gardons, autres	1	1	1	TTC	0	24000	0	0	0	0	20 000	24 000	
			B-V-1.6	Adaptation des pratiques agricoles aux enjeux de protection de la ressource dans un nouveau secteur	Chbre d'agriculture 30	1	3	3	TTC	0	24000	15000	15000	15000	15000	70 000	84 000	
			B-V-1.7	Création de ZTHA (Zones Tampons Humides Artificialisées) - Etudes	Domazan, Estézargues, EPTB Gardons	1	1	1	HT	24000	0	24000	0	0	0	48 000	57 600	
			B-V-1.8	Création de ZTHA (Zones Tampons Humides Artificialisées) - Travaux	Domazan, Estézargues, autres Collectivités	1	1	1	HT	0	200000	200000	0	200000	0	600 000	720 000	
			Lutte contre les pollutions diffuses en zone non-agricole	B-V-2.1	Réalisation de PAPPH ou études spécifiques (cimetières, stades...) pour lutter contre les pollutions diffuses en zone non agricole	Collectivités	1	1	1	HT	150 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0	350 000	420 000
				B-V-2.2	Programme d'actions pour les économies d'eau et la réduction des apports polluants en zone non agricole	Collectivités	1	1	1	HT	150 000	100 000	100 000	50 000	50 000	50 000	500 000	600 000
	Axe VI Enjeux sanitaires liés à la baignade	Sécurisation de la qualité des eaux de baignade	B-VI-1	Diagnostic des points de baignade	Collectivités	2	2	3	HT	30 000	30 000	20 000	0	0	0	80 000	96 000	
TOTAL volet B - Qualité des eaux par année (€ - attention mélange de somme HT et TTC)										9284400	14127800	6908100	7150000	3957000	2672000	43691033	52429240	
TOTAL volet B - Qualité de des eaux (€ - attention mélange de somme HT et TTC)										44099300								
TOTAL €HT										9203933	14032667	6864267	7078167	3876833	2635167	43691033		
TOTAL €TTC										11004386	16802200	8197620	8454300	4617700	3127700	52203905		

VOLETS	AXES	OPERATIONS	ACTIONS		Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Dépenses Engagement (€)						Total (€)	
			Code	Intitule						2017	2018	2019	2020	2021	2022	HT	TTC
	Amélioration des connaissances et du suivi et réalisations de plans de gestion durable des Gardons	Inventaires naturalistes	C-I-1	Mise à jour de l'inventaire de 2003 pour les espèces indicatrices remarquables du bassin versant du Galeizon	SMACV du Galeizon / ONEMA	2	1	2	TTC	0	0	0	0	0	0	0	0
		Plan de gestion en faveur d'une amélioration de l'état morphologique des cours d'eau : gestion durable des Gardons	C-I-2.1	Suivi de la démarche de gestion durable du Gardon d'Alès aval au sein de son espace de mobilité fonctionnel rapproché	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	10 000	10 000	0	0	10000	0	25 000	30 000
			C-I-2.2	Définition d'un programme opérationnel de gestion durable du Gardon d'Anduze au sein de son espace de mobilité fonctionnel rapproché	EPTB Gardons	1	1	1	HT	50 000	100 000	0	0	0	0	150 000	180 000
			C-I-2.3	Définition d'un programme opérationnel de gestion durable du Gardon dans la Gardonnenque au sein de son espace de mobilité fonctionnel rapproché	EPTB Gardons	1	3	3	HT	0	0	0	0	100000	0	100 000	120 000
			C-I-2.4	Définition d'un programme opérationnel de gestion durable du bas Gardon au sein de son espace de mobilité fonctionnel rapproché	EPTB Gardons	1	3	3	HT	0	0	0	0	0	100 000	100 000	120 000
		Suivi de l'évolution des profils en long et de l'espace associé aux principaux cours d'eau	C-I-3.1	Bilan synthétique morphologique et sédimentaire de l'évolution des Gardons en plaine.	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	0	0	0	100 000	0	0	83 333	100 000
			C-I-3.2	Bilan de l'évolution des espaces naturels associés à l'espace tampon.	EPTB Gardons	1	2	2	TTC	0	0	0	10 000	0	0	8 333	10 000
	Mise en œuvre des plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre des programmes pluri annuels de restauration et d'entretien des ripisylves des cours d'eau du bassin versant	C-II-1.1	Mise en œuvre du programme pluri annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence du SMAGE	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	450 000	1 000 000	0	500 000	500 000	500 000	2 458 333	2 950 000
			C-II-1.2	Mise en œuvre du programme pluri annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence d'Alès Agglomération	Alès Agglomération	1	1	1	TTC	145 000	290 000	0	145000	145000	145000	725 000	870 000
			C-II-1.3	Mise en œuvre du programme pluri annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence du SMACV du Galeizon	SMACV du Galeizon	1	1	1	TTC	48 000	96 000	0	48000	48000	48000	240 000	288 000
			C-II-1.4	Réalisation de travaux d'entretien sur des secteurs à maîtrise d'ouvrage communale	ST Hilaire de Brethmas, Saint Christols les Alès	1	2	2	TTC	30 000	0	0	0	0	0	25 000	30 000
		Mise en œuvre des programmes de pluri annuels de gestion des atterrissements des cours d'eau du bassin versant.	C-II-2.1	Mise en œuvre du programme pluri annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence du SMAGE	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	50 000	240 000	0	100 000	155 000	80 000	520 833	625 000
			C-II-2.2	Gestion des atterrissements du Galeizon	SMACV du Galeizon	2	2	3	TTC	0	20 000	0	20 000	0	0	33 333	40 000
			C-II-2.3	Mise en œuvre du programme pluri annuel de gestion et suivi des atterrissements du Gardon d'Alès, du Grabieux et du Bruèges en zone urbaine	Alès Agglomération	2	1	2	TTC	90 000	180 000	0	90000	90000	90000	450 000	540 000
	Mise en œuvre du plan de gestion des espèces envahissantes	C-II-3	Mise en œuvre du plan de gestion des espèces invasives végétales sous la compétence du SMAGE des Gardons	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	200000	400 000	0	200000	200000	200000	1 000 000	1 200 000	
		C-III-1.1	Etude de la restauration de la continuité écologique sur les piémonts : Gardon d'Anduze et du Gardon d'Alès aval.	EPTB Gardons	2	2	3	HT	0	80 000	0	0	0	0	80 000	96 000	

VOLETS	AXES	OPERATIONS	ACTIONS		Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Dépenses Engagement (€)						Total (€)	
			Code	Intitule						2017	2018	2019	2020	2021	2022	HT	TTC
Volet C : préserver et reconquérir les milieux aquatiques	Restauration de la continuité écologique	Etude de Restauration de la continuité écologique	C-III-1.2	Etude de franchissabilité des tronçons cévenols (Saint Jean et Mialet)	EPTB Gardons	2	2	3	HT	0	0	50 000	0	0	50000	100 000	120 000
			C-III-1.3	Etude préalable à la restauration de la continuité écologique sur l'aval de la Droude	EPTB Gardons	2	2	3	HT	0	25 000	0	0	0	0	25 000	30 000
			C-III-1.4	Etude de franchissabilité du seuil de la Mayre	SIAEP de la Mayre, EPTB Gardons	2	3	3	HT	0	0	10 000	0	0	0	10 000	12 000
			C-III-1.5	Etude de franchissabilité du seuil de Ners aval - Concertation pour une solution partagée	Commune, EPTB Gardons	1	3	3	HT	0	15000	0	0	0	0	15 000	18 000
		C-III-2.1	Restauration de la continuité écologique au droit du seuil du canal de Beaucaire dans le contexte du système seuil de Remoulins/Seuil du canal de Beaucaire	ASA du canal de Beaucaire / Collectivités / EPTB Gardons	1	3	3	HT	50 000	0	2000000	0	0	0	2 050 000	2 460 000	
		C-III-2.2	Restauration de la continuité écologique au droit du seuil de Collias	Commune, SMAGE	1	3	3	HT	20000	100 000	0	0	0	0	120 000	144 000	
		C-III-2.3	Restauration de la continuité écologique au droit du seuil du canal de Boucoiran	Syndicat du canal de Boucoiran	1	3	3	HT	0	0	110 000	0	0	0	110 000	132 000	
		C-III-2.4	Restauration de la continuité écologique au droit du seuil de Ners aval	Commune, EPTB Gardons	1	3	3	HT	0	0	0	50 000	0	0	50 000	60 000	
		C-III-2.5	Restauration de la continuité écologique sur le Galeizon aval (suppression de deux seuils)	SM du Galeizon, La Grand Combienne des eaux, CC Pays Grand Combien	2	3	3	HT	15000	385 000	0	10000	0	10000	420 000	504 000	
		C-III-2.6	Restauration de la continuité écologique sur la Droude aval	EPTB Gardons, gestionnaires	2	3	3	HT	0	0	0	150 000	0	0	150 000	180 000	
	C-III-2.7	Travaux sur les seuils cévenols	gestionnaires, EPTB Gardons	2	3	3	HT	0	0	0	50 000	50 000	50 000	150 000	180 000		
	Préserver, gérer et reconquérir les zones humides	Connaitre et sensibiliser sur les zones humides	C-IV-1.1	Poursuivre les inventaires des petites zones humides dans les secteurs stratégiques	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	0	10 000	0	10 000	10 000	0	25 000	30 000
			C-IV-1.2	Sensibiliser sur les zones humides (porter à connaissance, animation, sensibilisation...)	EPTB Gardons	1	2	2	TTC	10 000	20 000	0	10 000	10 000	10 000	50 000	60 000
		Préserver les zones humides	C-IV-2	Préserver les Zones humides par le biais des documents d'urbanisme et des démarches ENS	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	0	0	5 000	0	0	0	4 167	5 000
		Restaurer et reconquérir les zones humides	C-IV-3.1	Restauration d'une zone humide sur le Bas Gardon	Fédération de pêche du Gard	2	2	3	TTC	10 000	0	50 000	0	100 000	0	133 333	160 000
			C-IV-3.2	Restauration de la zone humide de la Palun – 1 (foncier et aval La Jacotte)	Aramon, EPTB Gardons, CC Pont du Gard	1	2	2	TTC	432 000	0	0	0	0	0	360 000	432 000
			C-IV-3.3	Restauration de la zone humide de la Palun – 2 (Petite Palun)	Aramon, EPTB Gardons, CC Pont du Gard	2	3	3	TTC	0	0	0	0	960 000	0	800 000	960 000
			C-IV-3.4	Création d'une zone humide à Théziers	Thézières, EPTB Gardons, CC Pont du Gard	2	2	3	TTC	0	0	0	240 000	0	0	200 000	240 000
			C-IV-3.5	Travaux d'amélioration et de restauration de zones humides vitrine ou par opportunité	EPTB Gardons, autres maîtres d'ouvrage	1	3	3	TTC	0	150 000	0	150 000	0	150 000	375 000	450 000

VOLETS	AXES	OPERATIONS	ACTIONS		Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Dépenses Engagement (€)						Total (€)	
			Code	Intitule						2017	2018	2019	2020	2021	2022	HT	TTC
	Restaurer les milieux aquatiques	Travaux de restauration physique	C-V-1.1	Diversification d'habitats lenticques anthropisés	Fédération de pêche du Gard	2	1	2	TTC	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	60 000
			C-V-1.2	Restauration physique du Gardon d'Anduze	EPTB Gardons, Alès Agglomération, autre	1	3	3	HT	0	0	0	1 000 000	0	0	1 000 000	1 200 000
			C-V-1.3	Restauration physique du Briançon à l'aval de Domazan	EPTB Gardons, CC Pont du Gard, commune	2	1	2	HT	0	50 000	0	400 000	0	0	450 000	540 000
			C-V-1.4	Restauration physique du Courloubier à Estézargues	commune, EPTB Gardons, CC Pont du Gard	2	2	3	HT	0	25 000	0	550 000	0	0	575 000	690 000
			C-V-1.5	Restauration physique de l'Auriol	EPTB Gardons, Alès Agglomération, autre	2	2	3	HT	0	50 000	0	450 000	0	0	500 000	600 000
			C-V-1.6	Restauration physique de l'Allarenque	EPTB Gardons, CC Piémont Cévenol, Alès agglomération	2	3	3	HT	20 000	0	20 000	0	300 000	0	340 000	408 000
			C-V-1.7	Restauration physique du Carriol aval	EPTB Gardons, Alès Agglomération	2	3	3	HT	20 000	0	20 000	0	0	250 000	290 000	348 000
			C-V-1.8	Restauration physique de l'Ourme	EPTB Gardons, Alès agglomération	2	3	3	HT	0	0	20 000	0	0	130 000	150 000	180 000
			C-V-1.9	Restauration physique des cours d'eau dans l'aire des captages prioritaires Lézan-Lédignan-Cardet	EPTB Gardons, Lédignan, Cardet, Lézan	2	2	3	HT	20000	0	150 000	0	150000	0	320 000	384 000
			C-V-1.10	Mise en œuvre du protocole de suivi des sables sur la carrière de Vallabrix et travaux ponctuels dans les cours d'eau	Fulchiron, EPTB Gardons CC du Pays d'Uzès	2	3	3	HT	0	0	30 000	0	0	0	30 000	36 000
	Assurer une gestion équilibrée entre usages et préservation des milieux	Assurer une gestion équilibrée entre usages et préservation des milieux	C-VI-1.1	Obtention et mise en œuvre du label "Rivière sauvage" pour les Galeizon	SMACV du Galeizon	1	1	1	HT	55 000	83000	86000	48000	51 000	48000	371 000	445 200
			C-VI-1.2	Protection des milieux sensibles et sensibilisation des usagers sur le Galeizon	SMACV du Galeizon	2	1	2	HT	0	10 000	0	0	10 000	0	20 000	24 000
			C-VI-1.3	Réappropriation des cours d'eau par la population dans les traversées de village	Communes / SMAGE	2	2	3	HT	0	0	0	20 000	20 000	0	40 000	48 000
			C-VI-1.4	Création d'un sentier pédagogique à proximité du Gardon à Saint Christols les Alès	commune de Saint Christols les Alès	2	1	2	HT	0	50 000	0	0	0	0	50 000	60 000
			C-VI-1.5	Aménagement des sites de pratique de canoë-kayak dans les gorges du Gardon	SM des Gorges	2	1	2	HT	70 000	1 200 000	0	0	0	0	1 270 000	1 524 000
	TOTAL volet C - Milieux aquatiques par année (€ - attention mélange de somme HT et TTC)									1 805 000	4 599 000	2 561 000	4 361 000	2 919 000	1 871 000	16 602 667	19 923 200
	TOTAL volet C - Milieux aquatiques (€ - attention mélange de somme HT et TTC)									18 116 000							
	TOTAL €HT									1 557 500	4 194 667	2 550 167	4 088 833	2 546 000	1 665 500	16 602 667	
	TOTAL €TTC									1 778 500	4 852 600	3 060 200	4 816 100	2 964 700	1 908 100	19 380 200	

VOLETS	AXES	OPERATIONS	ACTIONS		Maîtres d'ouvrage	PRIORITE	FAISABILITE	Priorité Opérationnelle	Assiette	Dépenses Engagement (€)						Total (€)			
			Code	Intitule						2017	2018	2019	2020	2021	2022	HT	TTC		
Volet D : Assurer une gouvernance efficace et concertée en interaction avec l'aménagement du territoire	AXE I : Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation du contrat de rivière	D-I-1	Animation	EPTB Gardons / SI Galeizon	1	1	1	TTC	460 000	1 040 000	0	546 000	546 000	546 000	2 615 000	3 138 000		
		Plan de communication	D-I-2.1	Actions de communication liées au contrat	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	12 000	0	0	0	0	0	10 000	12 000		
			D-I-2.2	Communication générale sur la gestion de l'eau sur le bassin	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	6 000	30 000	0	6000	6000	6000	45 000	54 000		
			D-I-2.3	Communication ciblée sur les béals	EPTB Gardons /PNC	1	2	2	TTC	0	6 000	0	0	0	0	5 000	6 000		
	Axe II : Créer les bases à long terme d'une gouvernance efficace et concertée de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant	Assurer une gouvernance adaptée à la gestion du grand et du petit cycle de l'eau	D-II-1.1	Assurer la transformation de l'EPTB Gardons et éventuellement d'autres gestionnaires dans le cadre de la GEMAPI pour assurer la gouvernance choisie par les acteurs du bassin versant	EPTB Gardons, autres gestionnaires	1	1	1	TTC	30 000	0	0	0	0	0	25 000	30 000		
			D-II-1.2	Etude des structurations des compétences eau potable/assainissement sur plusieurs secteurs stratégiques	EPCI à FP	1	1	1	TTC	50 000	50 000	0	0	0	0	83 333	100 000		
			D-II-1.3	Etude en régie des structurations des compétences eau potable/assainissement sur plusieurs secteurs stratégiques	EPCI à FP	1	1	1	TTC	120 000	120 000	0	0	0	0	200 000	240 000		
		Organiser les données du bassin versant et favoriser leur mise à disposition	D-II-2.1	Poursuite du développement du SIG de l'EPTB Gardons	EPTB Gardons	1	3	3	TTC	24 000	15 000	0	0	0	0	32 500	39 000		
			D-II-2.2	Mise à disposition des données du bassin versant (extensions WEB)	EPTB Gardons	2	2	3	TTC	0	14 400	0	0	0	0	12 000	14 400		
		Mise en cohérence des politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire	D-II-3	Conférence eau aménagement du territoire	EPTB Gardons / SM SCOT	2	3	3	TTC	0	0	9 600	0	0	9600	16 000	19 200		
		Intégrer dans la politique de gestion de l'eau la lutte contre le changement climatique	D-II-4	Lutte contre le changement climatique dans la politique du SMAGE	EPTB Gardons	2	3	3	TTC	0	0	6000	0	0	6000	10 000	12 000		
		Suivi et bilan	D-II-5	Suivi et évaluation du contrat de rivière	EPTB Gardons	1	1	1	TTC	0	0	12 000	0	0	12000	20 000	24 000		
		TOTAL volet D - Gouvernance par année (€ - attention mélange de somme HT et TTC)										702 000	1 275 400	27 600	552 000	552 000	579 600	458833	550600
		TOTAL volet D - Gouvernance (€ - attention mélange de somme HT et TTC)										3 688 600							
TOTAL €HT										585 000	1 062 833	23 000	460 000	460 000	483 000	3073833			
TOTAL €TTC										605 333	1 082 067	27 600	461 000	461 000	488 600	3125600			
TOTAL contrat de rivière par année (€ - attention mélange de somme HT et TTC)										26 696 786	34 652 233	21 648 776	25 422 575	12 565 460	10 262 100	131247930			
TOTAL contrat de rivière (€ - attention mélange de somme HT et TTC)										131 247 930									
Total contrat €HT										26 179 419	33 856 283	21 563 259	24 854 965	11 947 877	9 885 750	128287553			
Total contrat €TTC										31 172 803	40 195 789	25 815 994	29 599 541	14 116 035	11 641 483	152541646			

La colonne de calcul "TOTAL" en €HT et TTC est un calcul automatique. Les sommes par volet peuvent être différentes du total en €HT et TTC par volet dans la ligne qui synthétise chaque volet. Ce sont ces dernières qui constituent les valeurs exactes car issues de calculs détaillés, certaines actions ou parties d'actions ne relevant pas du régime de la TVA (postes, foncier, ...)